

Info - Le macabre sans limite. L'insémination post-mortem devant le Conseil d'Etat

Author : Rédaction RC

Categories : [Points non négociables](#)

Date : 27 mai 2016



Mariana Gonzalez-Gomez, espagnole, veuve de [Nicola Turri](#), Italien, mort à Paris en juillet 2015 d'un cancer, se bat pour **le respect de leur projet d'enfant et de son droit à décider elle-même de sa vie**. Déboutée de sa demande par le tribunal administratif, le Conseil d'Etat est, en France, son dernier recours.

On notera en gras dans le texte (par nos soins) les motifs invoqués !

[Lire](#) l'article sur La Parisienne.

Pour aller plus loin [Droit des parents versus droit des enfants, le droit au respect de la vie dans tout ça ?](#)